

Séance du vendredi 15 décembre 2023

Date de la convocation: 13/12/2023

Membres en
exercice : 14

Présents : 9

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Richard DETHYRE par Joël BOISSIERE, Thomas HOURLIER par Olivier MAGUET

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART

Absents:

DM N°3 - BUDGET COMMUNAL - (D 2023 203)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
60612	Energie - Electricité	-5300.00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3800.00	
675 (042)	Valeurs comptables immobilisations cédée	1500.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux		-1500.00
2182 (040)	Matériel de transport		1500.00
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

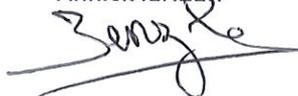
Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CHATEL CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

